

LA CFTC NEGOCIE ET SIGNE UN ACCORD HANDICAP sur la collective nationale des collaborateurs salariés des entreprises d'économistes de la construction et des métreurs-vérificateurs

La CFTC BATI MAT TP est fière de vous annoncer deux grands événements concernant la collective nationale des collaborateurs salariés des entreprises d'économistes de la construction et des métreurs-vérificateurs :

Signature d'un ACCORD HANDICAP par la CFTC et l'UNTEC !

Et

L'extension de l'ACCORD CREANT LA CONVENTION

A la suite du mariage avorté entre les métiers de l'économie de la construction et les métiers des Géomètres qui devait donner naissance à la FIIAC (Filière Ingénierie de l'immobilier, de l'aménagement et de la construction) la CFTC BATI MAT TP et l'UNTEC travaillent à rétablir la promotion et l'attractivité de la Branche des métiers de l'économie de la construction. Depuis septembre 2024 ont été signés :

- L'avenant 1 venant modifier l'accord de substitution
- Accord relatif à la définition des catégories de bénéficiaires des régimes de protection sociale complémentaire.
- L'avenant N° 3, relatif à l'accord sur le régime de prévoyance,
- [La prise en compte des situations particulières et ou temporaires](#) (Une première en France)
- Un accord sur la revalorisation des salaires 2025

La signature de l'accord sur l'insertion des personnes en situations de HANDICAP sera le [sixième accord signé depuis septembre 2024](#). Cet accord permettra entre autres :

- La mise en place d'un guide des bonnes pratiques,
- La mise en réseau des entreprises,
- Former et améliorer l'emploi des travailleurs handicapés
- Etc.

L'autre bonne nouvelle : l'extension officialisant l'existence de notre convention est paru le 14 février 2025 ! [Le détail ici](#).

**LA CFTC TOUJOURS PRESENTE POUR FAIRE PROGRESSER LES BRANCHES
ET LES DROITS DE SALARIES**

Des questions ? contact@cftc-fiac.fr

CFTC Économistes de la Construction :
Valorisons nos métiers et construisons notre avenir !